

Interdiction d'ouverture : Centre-Ville en Mouvement demande l'égalité de traitement entre commerce indépendant et grandes surfaces

Le Président de la République vient d'annoncer le re-confinement quasiment à l'identique de celui que nous avons connu et subi au printemps dernier, sauf bien entendu pour les enfants qui pourront continuer à être scolarisés.

Lors du premier confinement, nous avons réalisé un nombre important d'auditions sur **www.grande-cause-nationale.fr** auprès des maires, des présidents de fédérations nationales de commerce ... nos interlocuteurs étaient unanimes et en accord avec les messages portés par notre association : les maires doivent être plus que jamais à la manœuvre. Comme le martèle le gouvernement à juste titre, il faut redonner du pouvoir aux territoires.

Je rappelle que les élus ont investi beaucoup d'énergie et énormément d'argent en faveur du renouveau des centres-villes. De même le gouvernement déploie des financements colossaux avec notamment ses plans d'actions comme « Action cœur de ville », ou bien encore dernièrement « Petites villes de demain ».

Il faut absolument poursuivre cet effort et trouver des mesures justes pour faire vivre nos centres-villes, et bien entendu le commerce de proximité.

Pour éviter de ruiner définitivement ces efforts, et garder encore une chance de maintenir vivants nos centres-villes, je demande ainsi très clairement et solennellement que, si l'on doit interdire à tous les commerçants non alimentaires d'ouvrir, **il soit aussi clairement interdit à la grande distribution de vendre tout autre produit que ceux de première nécessité, ceci afin d'être parfaitement équitable.**

De plus, dans le cadre du plan de relance, les maires doivent pouvoir aider le commerce de proximité par la mise en place de drives dans chacune des communes afin de centraliser les commandes en livraison et d'organiser ces dernières afin d'éviter un nombre de véhicules trop important en centre-ville.

Très régulièrement, je ferai un point détaillé des propositions de notre association, Centre-Ville en Mouvement, après m'être entretenu avec des responsables de fédérations nationales de commerce, des maires et notre conseil d'administration.

Philippe LAURENT,
Président de Centre-Ville en Mouvement
Maire de Sceaux
Secrétaire général de l'Association des Maires de France